

Comité interministériel du Grand Paris

Parc floral de Vincennes – 14 avril 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

<i>Seul le prononcé fait foi</i>

Monsieur le président du Sénat,
Mesdames les ministres, messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil régional d'Ile-de-France, cher Jean-Paul HUCHON,
Monsieur le président de l'association des maires d'Ile-de-France, cher Stéphane BEAUDET,
Madame la maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Mesdames, messieurs les maires,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Je viens de réunir, à Matignon, le deuxième comité interministériel consacré au Grand Paris. J'ai souhaité vous en présenter, à vous, maires d'Ile-de-France, les principales conclusions. Quel plus beau lieu pour le faire que ce Parc floral, au cœur du bois de Vincennes qui constitue l'un des plus beaux traits d'union entre Paris et sa banlieue ?

On m'a dit que jamais un Premier ministre n'était intervenu au salon des maires d'Ile-de-France ... Il fallait y remédier ...

Plus sérieusement, si je suis parmi vous, c'est bien sûr en signe d'amitié envers Stéphane BEAUDET, votre président.

C'est aussi, et surtout, en signe de reconnaissance envers votre association qui, sous la présidence de Claude PERNES, puis de Michel TEULET, a accompagné les maires d'Ile-de-France dans l'élan du Grand Paris. Votre association sait toujours faire entendre la voix de la Grande couronne. En tant qu'élus francilien et ancien maire d'Evry, j'y suis, bien sûr, particulièrement sensible !

Ma présence parmi vous, c'est enfin l'expression d'une conviction profonde : nous devons construire le Grand Paris avec les collectivités, et d'abord avec les maires, en sachant dépasser les clivages habituels, en sachant se rassembler autour d'une même ambition.

*

Le comité interministériel d'octobre dernier avait pour but la mise en chantier de grands projets. Aujourd'hui, la métamorphose du Grand Paris a commencé.

Nous devons cependant aller plus loin et utiliser le Grand Paris comme levier pour bâtir une métropole innovante, une métropole durable, solidaire. Une métropole qui rayonne et fera rayonner plus encore notre pays.

Le comité interministériel de ce matin a arrêté 51 décisions qui vont dans ce sens. La rencontre que nous avons est l'occasion d'en détailler les principales.

1. Les quatre piliers du Grand Paris.

Mesdames, messieurs,

Vous tous le savez d'expérience : pour bâtir un projet, il convient de poser des fondations solides.

Dans le cadre du Grand Paris, ces fondations, ce sont quatre piliers :

- un nouveau schéma pour les transports collectifs,
- un plan de mobilisation pour le logement,
- une stratégie de développement économique,
- et une représentation institutionnelle des acteurs du Grand Paris.

Pour tous ces domaines, des engagements ont été pris. Ils sont tenus.

a) Nouveau Grand Paris des transports

Sur les transports, d'abord.

Les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express ont franchi des étapes décisives. Après la déclaration d'utilité publique de la ligne 15 sud, les travaux préparatoires sont maintenant engagés à Champigny et à Issy-les-Moulineaux. La ligne 16 suit le même chemin : la DUP est en cours de préparation. Les autres lignes, grâce à l'action de la SGP, avancent au bon rythme. L'enquête publique pour l'extension de la ligne 14 à Orly va commencer.

L'amélioration des réseaux de transport existants doit avancer de pair.

Le plan de mobilisation régional sera mis en œuvre grâce à des financements contractualisés dans le cadre du CPER : 1,4 milliard d'euros de l'Etat et 140 millions d'euros par an de la Région, qui bénéficie d'une dotation supplémentaire. Les financements de la SGP sont au rendez-vous pour la modernisation des RER, et notamment des lignes A, B, C et D et de la ligne 11.

L'extension du RER E à l'Ouest est lancée : La Défense sera ainsi reliée en 2020 et Mantes-la-Jolie en 2022. Cette extension permettra d'augmenter de 80% la capacité sur l'axe est/ouest, véritable colonne vertébrale des transports franciliens, et donc de désaturer la ligne A. Les financements de l'Etat, de la Région et de la SNCF sont à présent sécurisés. Nous devons travailler avec la Ville de Paris et les Départements

des Hauts-de-Seine et des Yvelines à finaliser le plan de financement, et attribuer les marchés de travaux d'ici à l'été.

*

Les transports, ce sont aussi les transports routiers.

Je souhaite que l'Etat se saisisse pleinement de cet enjeu majeur pour le Grand Paris. Ce n'a pas été assez le cas jusqu'à présent. C'est en assurant la propreté, la sécurité et la fluidité de la circulation, son insertion urbaine, que l'on construira les futurs boulevards métropolitains.

Des millions de Franciliens et de visiteurs de la région se déplacent en automobile. Ils n'ont souvent pas d'autres solutions. Le réseau des autoroutes et voies rapides urbaines n'offre cependant pas toujours une qualité de service suffisante.

L'Etat engagera donc un vaste programme doté de 810 millions d'euros afin de moderniser les autoroutes et voies rapides. Il s'agira de faciliter la mobilité, avec l'amélioration de la gestion dynamique du trafic ou encore la création de voies réservées aux autobus et aux taxis. Les premières seront mises en service dès la fin du mois.

Il faut également travailler à une meilleure insertion des autoroutes dans la ville, en réduisant les nuisances et en investissant sur les questions paysagères. La France compte de grands architectes et paysagistes, des artistes reconnus. Pourquoi ne pas faire appel à leur talent pour transformer certaines de ces autoroutes ? Je pense par exemple aux autoroutes reliant Paris aux aéroports.

Enfin, relever les défis des transports routiers, c'est lutter contre la pollution. Nous devons construire un dispositif concerté, rapide, efficace pour faire face aux épisodes de pollution, et interdire les véhicules les plus polluants.

b) Logement

Après les transports, le deuxième pilier, c'est l'accès au logement, grâce à un grand plan de mobilisation dont la mise en œuvre doit s'accélérer.

L'année 2014, avec 56 300 logements commencés, marque une progression importante. Il faut continuer. L'approche globale, l'aide aux maires bâtisseurs – mise en œuvre dès cette année –, et la rationalisation de nos outils d'intervention doivent jouer à plein.

Notre méthode est connue : accompagner les maires, faciliter les projets quand ils veulent avancer. Mais quand le potentiel est là, et quand les résistances ne sont pas justifiées, c'est le rôle de l'Etat de lever les oppositions.

Je veux revenir plus précisément sur le projet d'opération d'intérêt national, dit OIN multi-sites. Il a suscité beaucoup de craintes, il faut les lever.

Les grandes opérations d'aménagement doivent être des moteurs de la relance du logement en Ile-de-France. Des premiers sites adaptés au lancement de ces projets ont été identifiés. Il faut à présent passer à la phase de concertation avec les élus puis à l'élaboration des projets. Ce sera le rôle des ateliers du Grand Paris, en lien avec les élus concernés, les entreprises, les associations.

Je prendrai deux exemples.

Tout d'abord, les franges du Parc Georges VALBON à La Courneuve.

Créer un grand quartier, mixte et durable, autour du parc, offrirait d'importantes perspectives de développement et d'emplois pour le territoire. Le défi – tout le monde le connaît – est de taille : faire entrer le parc classé Natura 2000 dans la ville. Pour cela, faire travailler ensemble tous les acteurs du territoire est indispensable. C'est la mission que je confie à l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP). Il y a là un projet emblématique pour le département de la Seine-Saint-Denis.

Second exemple : les Portes du sud du Grand Paris, dans l'Essonne.

Ce site, entre le Val d'Orge et la Vallée de la Seine, a un potentiel exceptionnel avec la reconversion de l'ancienne base aérienne et le futur Grand Stade de rugby. L'Etat accompagnera l'élaboration d'un pacte territorial associant les collectivités locales et les acteurs socio-économiques. L'atelier des Portes Sud du Grand Paris en a fixé les grands principes : assurer un équilibre entre activités économiques nouvelles et production diversifiée de logements. L'opportunité d'une opération d'intérêt national est examinée.

Mais ne précipitons pas les décisions. Nous verrons, dès septembre, pour chaque site, ce que l'Etat peut faire pour apporter son soutien. Nous verrons quels seront les sites retenus pour faire partie de l'OIN multi-sites et ceux qui nécessiteront d'autres modes d'intervention.

*

Pour que cette phase de travaux, aussi bien en matière de logement que de transports, soit favorable à l'emploi, et aux PME aux TPE franciliennes, l'Etat veillera à ce que les entreprises et les maîtres d'ouvrage assument leur rôle économique et social. Ils seront tenus de signer une charte de responsabilité qui comportera des engagements ambitieux en matière d'embauche et d'insertion.

Il est impératif aussi de permettre aux entreprises et filières concernées par le Grand Paris de trouver les compétences dont elles ont besoin en Ile-de-France. Je tiens à

saluer les efforts engagés avec la Région Ile-de-France en matière d'apprentissage pour offrir aux jeunes franciliens des opportunités de qualification et d'emploi.

c) Le développement économique

Troisième pilier : le développement économique.

La capitale et sa région sont parmi les plus attractives du monde. L'an dernier, elle s'est classée troisième pour l'implantation d'investissements internationaux, derrière Londres et Shanghai. C'est une très nette progression : en 2013, elle était septième ! A ce titre, je veux saluer le travail quotidien réalisé par les collectivités locales et leurs agences de développement économiques, les réseaux consulaires, Paris Région Entreprises, Paris-Ile de France Capitale Economique.

Malgré tout, le potentiel économique du Grand Paris reste sous-exploité. Trop souvent, des investisseurs étrangers attirés par l'environnement exceptionnel de la région n'arrivent pas à trouver ce qu'ils cherchent.

Le rôle de l'Etat, du Gouvernement, c'est d'accompagner, de faciliter la rencontre entre ces financements étrangers et nos projets locaux publics et privés. C'est pourquoi, j'ai demandé à Business France de faire le recensement des projets existants, puis de mettre en valeur et proposer ces projets aux investisseurs étrangers. En parallèle, il faut épauler ces investisseurs. Je souhaite que la Caisse des Dépôts mette sur pied une offre d'investissement spécifique, qui pourrait prendre la forme d'un fonds dédié, pour investir dans les projets que nous aurons identifiés.

Renforcer l'attractivité du Grand Paris, c'est aussi rénover la fiscalité sur l'immobilier d'entreprise. J'ai décidé d'engager une réforme en profondeur de la redevance pour création de bureau. Actuellement, elle dissuade les investissements et pénalise les territoires, notamment de l'est parisien, et de la grande couronne. Elle devra donc être réformée dès la loi de finances.

Mais le rééquilibrage territorial ne doit pas s'accompagner d'un affaiblissement des places fortes. Un travail est dès à présent initié, sous la coordination du préfet de région, pour redynamiser deux secteurs géographiques d'importance :

D'abord, le quartier d'affaires de la Défense. Il est confronté aujourd'hui à une crise de son modèle économique qui met en cause son avenir. Le moment est venu de réexaminer son développement et sa gouvernance pour lui donner les moyens de conforter sa position, en lien avec les autres quartiers d'affaires du Grand Paris.

Ensuite, le corridor aéroportuaire allant du Bourget à Roissy. Le but est de constituer un pôle puissant qui soit une force d'entraînement pour les territoires environnants. C'est un important travail d'aménagement que nous avons devant nous. Je souhaite que l'Etat intervienne fortement pour que le site PSA d'Aulnay s'inscrive pleinement

dans cette dynamique, en tirant parti de sa desserte exceptionnelle. Mais je veux être clair : l'autoroute ferroviaire ne passera pas à Aulnay.

d) Volet institutionnel

Le dernier pilier, c'est le volet institutionnel.

Il fallait que les avancées accomplies par le Grand Paris puissent se pérenniser dans un cadre politique.

La métropole du Grand Paris verra le jour dans moins de neuf mois, en même temps que les intercommunalités renforcées en grande couronne. Je me félicite des différents accords qui ont permis ces avancées : parmi les élus de grande couronne, pour la nouvelle carte intercommunale ; au Parlement, pour la métropole.

La première lecture du projet de loi NOTRe a été l'occasion d'avancées dans un cadre commun : la mission de préfiguration. Son rôle a été confirmé avec l'alternance de président, Patrick DEVEDJIAN succédant à Daniel GUIRAUD. Les ajustements encore nécessaires – je pense en particulier au PLU – seront examinés en seconde lecture, mais je souhaite que cette dernière étape soit aussi l'occasion de revoir la composition du conseil métropolitain. Les citoyens ne comprendraient pas qu'il comprenne 350 membres.

2. Une métropole innovante, une métropole durable, solidaire qui rayonne.

a) Développement durable

Mesdames, messieurs,

Ce Grand Paris que nous construisons sur des fondations solides doit être exemplaire et tourné vers l'avenir.

Cette nouvelle métropole doit pour cela faire du développement durable une composante essentielle de chacun des projets, dès l'étape décisive de la mise en chantier.

Il s'agit d'abord de veiller à ce que le cycle des déchets soit un cycle vertueux, depuis la collecte des produits – qui doit se faire principalement par voies d'eau et voies ferrées – jusqu'à leur recyclage.

La création de la forêt de Pierrelaye sera emblématique de cette démarche. Après un siècle d'épandage des eaux usées, cette plaine sera transformée grâce à la réutilisation des déblais du chantier du Grand Paris express. Elle doit devenir un nouveau poumon vert de la métropole. L'Etat coordonne ce travail et nous allons nous assurer qu'il continue à avancer. Je salue dans ce cadre l'action de mon ami Alain RICHARD, ainsi que le travail constructif du SIAAP, de la Ville de Paris et de la Société du Grand Paris.

Le Grand Paris doit aussi être un moteur de la reconquête de la biodiversité. Nos projets doivent être à la pointe dans ce domaine. Il n'y a pas que dans les campagnes que la biodiversité doit être protégée – le projet de loi biodiversité, qui continue son parcours au parlement, y veille.

Enfin, pour engager la transition écologique du Grand Paris, j'ai demandé ce matin, aux architectes-urbanistes de l'Atelier international du Grand Paris, de présenter leurs contributions lors d'une exposition qui se tiendra lors de la conférence Paris Climat 2015.

b) Enseignement et recherche

Un Grand Paris exemplaire, tourné vers l'avenir, c'est aussi une métropole qui accompagne ses étudiants et qui soutient la recherche.

L'Ile-de-France est la première région étudiante d'Europe. Mais le Grand Paris de la recherche et l'enseignement supérieur n'existe pas encore. Nous devons donc faire en sorte que cette nouvelle dynamique profite pleinement à la vie étudiante et intellectuelle.

Construire le Grand Paris des étudiants, c'est d'abord garantir un accès plus juste à l'enseignement supérieur, pour tous les étudiants, en particulier ceux qui font face aux difficultés. Le premier poste de dépenses d'un étudiant, c'est le logement. Or, on ne compte aujourd'hui que 5 places en résidence étudiante pour 100 étudiants. L'Etat s'engage pleinement pour corriger cette source d'inégalités : nous allons ainsi créer ou réhabiliter plus de 20 000 logements d'ici 2017. Et les constructions réalisées dépassent nos prévisions ! 5 575 logements étudiants ont ainsi d'ores et déjà été livrés – je sais que nous sommes nombreux ici à nous en réjouir.

Des campus universitaires seront par ailleurs rénovés pour répondre aux enjeux du numérique et de la transition énergétique. Les huit groupements d'universités et d'établissements au sein du Grand Paris, riches de leur communauté de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs, accompagneront cette dynamique, en pleine coordination avec les CROUS locaux.

Enfin, les sciences humaines et sociales disposeront, au Nord de Paris, d'un campus de tout premier plan grâce au lancement du Campus Condorcet. Le financement de la première phase du projet est désormais validé.

Les premiers chantiers du projet Paris-Saclay sont eux aussi engagés, et en premier lieu celui de l'Ecole Centrale-Supélec. L'école AgroParisTech vient elle aussi de confirmer son projet d'implantation. L'ensemble des autres établissements – ENS Cachan, Institut Mines Telecom, pôle Biologie-Pharmacie-Chimie de l'université Paris Sud, ... – viendront quant à eux s'implanter progressivement pour que Paris-Saclay se concrétise pleinement d'ici la rentrée étudiante 2019.

c) Grands projets

Pour exister pleinement, le Grand Paris doit également orchestrer de grands projets populaires et fédérateurs.

Je pense, bien sûr, aux jeux olympiques et à l'exposition universelle. J'ai une conviction, c'est celle aussi du Président de la République : ces deux événements internationaux sont une chance pour le Grand Paris – et le Grand Paris est en capacité de les accueillir.

Les Jeux d'été, d'abord : ils permettront de lancer le mouvement de construction de notre métropole.

Et nous ne reproduirons pas les erreurs du passé : c'est le mouvement sportif qui sera le chef de file de cette candidature, sous la houlette de Bernard LAPASSET. Le dossier sera déposé avec la Ville de Paris – Le Conseil de Paris a confirmé votre ambition hier, Madame la Maire.

La Région Ile-de-France a délibéré jeudi dernier et fait le choix d'accompagner ce projet. L'Etat, bien sûr, lui apporte également son plein soutien. Car ce projet doit nous amener à travailler tous dans la même direction.

*

L'Etat apporte également son concours à cette grande ambition qu'est l'exposition universelle 2025.

Nous devons présenter un projet ambitieux, crédible ... et surtout, un projet novateur. Je voudrais saluer le travail enthousiasmant accompli autour de l'association ExpoFrance 2025, grâce à la mobilisation de Jean-Christophe FROMANTIN, Luc CARVOUNAS et Bruno LE ROUX. Je souhaite que le projet soit présenté officiellement dès la fin mai et qu'il intègre le cahier des charges du Bureau International des Expositions – sans sacrifier ce qui fait son originalité. C'est ainsi, je le crois, que nous remporterons les suffrages.

Pour mettre toutes les chances de notre côté, pour mettre en mouvement toutes les énergies, j'ai décidé de confier à Pascal LAMY une mission interministérielle. Il devra identifier les moyens nécessaires à la réussite de cette candidature et en particulier construire le consensus entre tous les acteurs impliqués. Sa légitimité internationale sera un atout précieux. Je lui demanderai de mettre en place le dispositif de candidature, en lien avec ExpoFrance. Ce dispositif doit s'appuyer sur 3 piliers : les collectivités – Ville de Paris, région Ile-de-France notamment –, les partenaires fondateurs, et les autres acteurs privés.

Et, dans le contexte de redressement des finances publiques que vous connaissez, je demande au ministre de l'Economie d'encourager le mécénat d'entreprise par le biais

d'une nouvelle fondation. Un dispositif équivalent accompagnera le financement de la candidature olympique.

*

La nouvelle métropole doit enfin conforter son statut de ville-monde et ouvrir davantage ses horizons. Et d'abord son horizon naturel, celui de la Vallée de la Seine – de Paris jusqu'à l'estuaire.

Il s'agit, je le rappelle, du premier point d'entrée international de notre pays. Grâce aux aéroports parisiens, grâce aux trois ports du Havre, de Rouen et Paris, regroupés dans l'entité HAROPA, nous disposons d'un potentiel immense. A nous de le faire fructifier.

Près d'un milliard d'euros ont ainsi été mobilisés pour que le projet Vallée de la Seine voie le jour, dans le cadre du contrat de plan élaboré par l'Etat avec les régions Ile-de-France, Basse et Haute Normandie.

La Vallée de la Seine est la première concentration industrielle de notre pays, et ce nouveau projet d'aménagement permettra de compléter la diversité du tissu économique du Grand Paris. Il met l'accent sur les échanges entre les centres de recherche, les nombreux sièges sociaux et un tissu productif très diversifié, dans des domaines clés tels que l'automobile, l'aéronautique, la chimie.

La vallée de la Seine est enfin un atout touristique majeur pour la nouvelle métropole. Le Grand Paris et la vallée de la Seine ont notamment inspiré de grands tableaux impressionnistes, des jardins de Giverny et Auvers-sur-Oise jusqu'à la cathédrale de Rouen et au port du Havre. Ce patrimoine naturel et artistique sera mieux encore mis en valeur grâce à un contrat de destination « Impressionnisme » entre l'Etat et les trois régions.

Et pour que ces projets se développent pleinement, je souhaite que la Vallée de la Seine prenne appui sur les villes et les communautés de commune d'Ile-de-France et de Normandie – qui soutiennent ce projet activement depuis le début.

* *

Mesdames, messieurs,

Comment ne pas conclure mon propos, en évoquant François MASPERO, qui nous a quittés, samedi dernier. Son livre *Les passagers du Roissy Express*, balade au cœur de la banlieue parisienne, au cœur de ses habitants, a fait partie des contributions qui ont posé les jalons du Grand Paris.

A l'époque de ce récit, il y a 20 ans, la frontière entre Paris et sa banlieue était encore plus marquée qu'aujourd'hui. C'est le sens de l'histoire que de l'abolir totalement.

Paris et sa banlieue sont désormais regroupées autour d'un projet commun, que nous construisons ensemble.

La transformation est à l'œuvre ... En réunissant tous les acteurs, en mettant les premiers coups de pioche, nous préparons une véritable métamorphose.

Alors, poursuivons notre mobilisation collective. Cette mobilisation, c'est la vôtre, mesdames et messieurs les maires d'Ile-de-France. Si le Grand Paris a pu voir le jour, c'est grâce à vous.

C'est également la nôtre, celle du gouvernement, et nous sommes déterminés à poursuivre le travail engagé au bénéfice de tous les Franciliens.

Je vous remercie.

* * *